Assemblée des délégué·es PV

Oui au financement de la 13e rente AVS

Le 27 octobre s'est déroulée à Stettlen près de Berne la 112e assemblée des délégué·es (AD) de la sous-fédération des pensionné·es (PV). L'ordre du jour portait sur l'annonce de départ du président central Roland Schwager, la recommandation de voter Oui au financement de la 13e rente AVS le 29 novembre et une proposition de la section PV Jura.

Après plus de dix ans à la tête de la sous-fédération PV, Roland Schwager désire remettre son mandat à l'occasion de l'AD en mai 2027, «afin de laisser la place à une personne plus jeune avec de nouvelles idées et d'autres aptitudes», a-t-il expliqué après la pause de midi, et d'ajouter : «cela fera du bien à la sous-fédération PV.» Il a demandé au secrétaire central Alexander Bringolf s'il se mettait à disposition pour assurer sa succession. Ce dernier a répondu par l'affirmative et se tient prêt pour des élections s'il devait avoir d'autres candidatures, lesquelles pourront être adressées à Daniel Trolliet, vice-président central PV.

Le matin les 36 délégué·es avec droit de vote ont mérité leur délicieux repas de midi à l'hôtel Linde en traitant consciencieusement les points à l'ordre du jour sous la conduite du président de l'AD Kurt Egloff. Parmi ces points il y a eu la **proposition de la section du Jura** qui a donné lieu à une discussion animée. Cette proposition demande que les sections PV avec moins de 250 membres, qui actuellement ont le droit de déléguer une seule personne à l'AD, puissent à l'avenir déléguer une deuxième personne mais sans droit de vote. Cela permettrait à des personnes intéressées de connaître l'AD et de se motiver pour participer aux tâches du comité de section. Comme cela ne concerne que cinq sections les coûts supplémentaires se limiteraient à environ 300 fr. par AD. La grande majorité des délégué·es a trouvé que cela était supportable pour la sous-fédération et que les motifs étaient bons, seules deux personnes ont voté contre une adaptation du règlement de gestion, et une personne s'est abstenue.

«85 à 120 francs par année est une contribution acceptable pour la 13e rente AVS»

Marc Derungs a expliqué pourquoi la PV recommandait à ses membres **de voter oui au financement de la 13e rente AVS le 29 novembre** prochain : la décision du Parlement, prise à une faible majorité en juin 2026, d'augmenter durablement la TVA de 0,4% était le plus petit dénominateur commun entre le Conseil des États et le Conseil national qui a rejeté l'idée d'un financement par le biais d'une hausse de la déduction salariale. Le PLR et l'UDC étaient déjà contre la 13e rente et maintenant ils veulent supprimer la TVA dans le financement de l'AVS. Ils sont contre tout nouvel impôt et se présentent en tant que défenseurs des gens qui travaillent et ont des bas salaires, toutefois leur politique porte dommage aux portes-monnaie déjà vides de cette partie de la société. Ce qu'ils veulent au final, c'est un relèvement de l'âge de la retraite. Avec l'échec du financement mixte la gauche a dû avaler une couleuvre, de ce fait elle s'oppose en partie à ce projet, qui est toutefois socialement acceptable parce que le taux d'imposition sur les biens de consommation courante reste fixé à 2,6%, parce que les personnes aux revenus les plus élevés consomment davantage et paient donc plus, et parce que les touristes contribuent également au financement. Un ménage de personnes à la retraite avec un revenu en-dessous de 4600 fr. par mois paiera de 85 à 120 fr. de plus par année. «Ceci est pour nous les seniors une contribution acceptable pour la 13e rente AVS», a souligné Marc Derungs. Il est juste que les rentiers et rentières contribuent au financement de la hausse de leurs rentes qui coûte environ 4 milliards par année. La hausse de la TVA ne couvre quant à elle que 1,5

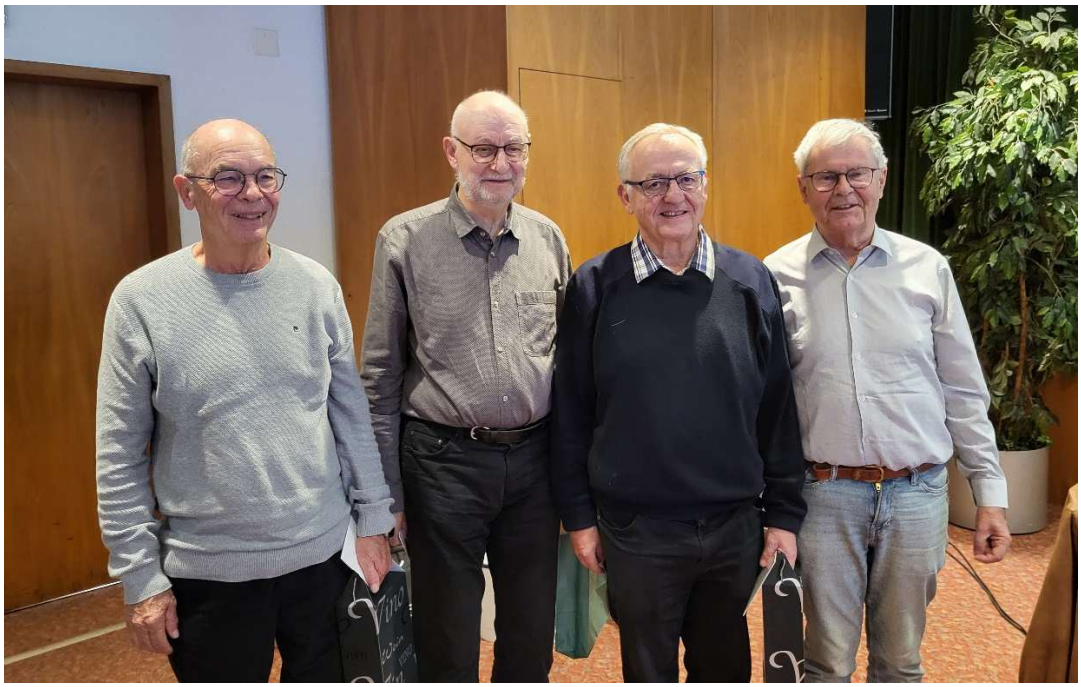
milliard de francs. «La sous-fédération SEV-PV a soutenu avec véhémence en 2024 la campagne pour la 13e rente. Maintenant nous assumons notre responsabilité pour son financement. C'est pourquoi nous recommandons de voter ‘oui’ le 29 novembre», conclut Marc Derungs.

Le **budget 2027** a été accepté à l'unanimité. Il prévoit environ 3000 fr. de recettes en moins par rapport à 2026 à cause de l'effectif des membres qui baisse, mais grâce au bénéfice sur le capital cela signifie un résultat zéro. Une modification du règlement de gestion a également été acceptée à l'unanimité, il s'agit de donner au comité central la compétence de répartir les mandats de la PV à l'assemblée des délégué·es SEV à l'intérieur de la PV. Le comité central transmet les mandats aux sections qui désignent leurs délégué·es.

Le secrétaire syndical SEV Toni Feuz a informé sur l'avancée des clarifications du SEV concernant la mise en oeuvre de la proposition au congrès de la PV, qui demande que les ayants-droit aux **FVP** puissent payer l'AG avec de l'argent Reka et qu'en cas d'incapacité de voyager, ils puissent le déposer sans frais au guichet. Le SEV cherche le dialogue avec Alliance SwissPass et l'Union des transports publics. La section PV Uri a rappelé sa proposition qui demande que les applications de paiement telles qu’Easyride ne facturent pas aux bénéficiaires des FVP plus que le prix d'une carte journalière FVP par jour.

L'après-midi l'informaticien Marcel Romagosa a expliqué ce qu'il fallait comprendre dans **l'intelligence artificielle** (IA) et quelles sont les différentes formes d'IA. Il a ensuite présenté de manière pratique des applications d'IA accessibles à tous aujourd'hui.

Pour conclure, Roland Schwager a remis des cadeaux d'adieu à trois collègues pour saluer leur travail remarquablement accompli pendant de nombreuses années en tant que présidents de section : René Wolf a présidé la section de Lucerne de 2014 à fin 2025, Emile Lachat celle du Jura de 2018 à 2026 et Werner Frei celle de Winterthour-Schaffhouse de 2020 à 2026.



De gauche à droite: les anciens présidents de section Emile Lachat, René Wolf et Werner Frei avec Roland Schwager.